

FD/EP N° 110086
Contacts IFOP : Jérôme Fourquet / Esteban Pratviel
Tél : 01 45 84 14 44
jerome.fourquet@ifop.com



pour



Les Français et le système du quotient familial
Résultats partiels
Janvier 2012

Sommaire

- 1 - La méthodologie	1
- 2 - Les résultats de l'étude.....	4
La solution à privilégier concernant la politique familiale	6

- 1 -

La méthodologie

Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Retrouvez les sondages et analyses de l'Ifop sur



www.ifop.com



www.ifopelections.fr



Alertes d'actualité



Facebook



Twitter



iPhone et iPad

Etude réalisée par l'Ifop pour :	Sud Ouest Dimanche
Echantillon	Echantillon de 977 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de l'interviewé(e)) après stratification par région et catégorie d'agglomération.
Mode de recueil	Les interviews ont eu lieu par téléphone.
Dates de terrain	Du 12 au 13 janvier 2012

PRÉCISION RELATIVE AUX MARGES D'ERREUR

La théorie statistique permet de mesurer l'incertitude à attacher à chaque résultat d'une enquête. Cette incertitude s'exprime par un intervalle de confiance situé de part et d'autre de la valeur observée et dans lequel la vraie valeur a une probabilité déterminée de se trouver. Cette incertitude, communément appelée « marge d'erreur », varie en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé comme le montre le tableau ci-dessous :

INTERVALLE DE CONFIANCE A 95% DE CHANCE						
Et si l'effectif est...	Si le pourcentage trouvé est...					
	5 ou 95%	10 ou 90%	20 ou 80%	30 ou 70%	40 ou 60%	50%
50	6,2	8,5	11,3	13,0	13,9	14,1
100	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10,0
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
250	2,8	3,8	5,1	5,8	6,2	6,3
300	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
350	2,3	3,2	4,3	4,9	5,2	5,3
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
450	2,1	2,8	3,8	4,3	4,6	4,7
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
700	1,6	2,3	3,0	3,5	3,7	3,8
800	1,5	2,1	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
2000	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,2
4000	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
6000	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4
10000	0,4	0,6	0,8	0,9	0,9	1,0

Exemple de lecture du tableau : dans le cas d'un échantillon de **1000** personnes, si le pourcentage mesuré est de **10%**, la marge d'erreur est égale à **1,8**. Le vrai pourcentage est donc compris entre 8,2% et 11,8%.

- 2 -

Les principaux enseignements

Le 10 janvier 2012, François Hollande révélait sa volonté de moduler le quotient familial, système permettant aux personnes ayant des enfants à charge de réduire leur impôt ; le candidat socialiste préconiserait la mise en place d'un nouveau système qui supprimerait les réductions d'impôts et les remplacerait par un forfait annuel par enfant. Interrogés par l'Ifop pour Sud Ouest Dimanche, les Français sont plutôt partagés sur ce projet, bien qu'une inclinaison vers le maintien du système actuel soit perceptible.

Confrontée au dilemme entre le maintien du système actuel et son remplacement par un nouveau système, la majorité des personnes interrogées (55%) préfère le maintien du système actuel et l'attribution de parts supplémentaires lors de leur déclaration de revenus. 42% se prononcent à contrario pour la mise en place d'un nouveau système bénéficiant à une proportion plus importante de la population.

L'analyse des résultats détaillés montre des divergences d'opinion selon les catégories de population. Les cadres supérieurs et les professions intermédiaires sont à une large majorité opposés au changement (70% et 65% respectivement), contrairement aux personnes appartenant aux catégories socioprofessionnelles les plus modestes, peu concernées par le système actuel et qui le seraient davantage par le nouveau (respectivement 46% et 50% chez les employés et les ouvriers). La question fait également l'objet d'un clivage partisan. Une courte majorité de sympathisants de gauche penche pour la solution préconisée par François Hollande (51%), tandis que les proches de l'UMP soutiennent très majoritairement l'opposition du Président à ce projet (73%). Les sympathisants du Front National sont quant à eux très partagés sur le sujet (50% pour le système actuel, et 46% pour un nouveau système).

- 3 -

Les résultats de l'étude

La solution à privilégier concernant la politique familiale

Question : Concernant la politique familiale, quelle solution aurait votre préférence ?

	Ensemble des Français (%)	Sympathisants de gauche (%)	Sympathisants de l'UMP (%)	Sympathisants du FN (%)
• Le maintien du système actuel du quotient familial qui permet aux familles ayant des enfants de réduire leurs impôts en leur attribuant des parts supplémentaires lors de leur déclaration de revenus : à raison d'une demie-part par enfant jusqu'au deuxième enfant et d'une part supplémentaire par enfant à partir du troisième	55	45	73	50
• La mise en place d'un nouveau système qui supprimerait ces réductions d'impôts et les remplacerait par le versement d'un forfait annuel de 600 euros par enfant qui serait versé à toutes les familles y compris à celles qui ne payent pas d'impôt et qui ne bénéficient donc pas actuellement du quotient familial.....	42	51	27	49
- Ne se prononcent pas	3	4	-	1
TOTAL	100	100	100	100

La solution à privilégier concernant la politique familiale

Question : Concernant la politique familiale, quelle solution aurait votre préférence ?

	Ensemble des Français (%)	Cadres supérieurs (%)	Professions intermé- diaires (%)	Employés (%)	Ouvriers (%)
• Le maintien du système actuel du quotient familial qui permet aux familles ayant des enfants de réduire leurs impôts en leur attribuant des parts supplémentaires lors de leur déclaration de revenus : à raison d'une demie-part par enfant jusqu'au deuxième enfant et d'une part supplémentaire par enfant à partir du troisième	55	<u>70</u>	<u>65</u>	46	50
• La mise en place d'un nouveau système qui supprimerait ces réductions d'impôts et les remplacerait par le versement d'un forfait annuel de 600 euros par enfant qui serait versé à toutes les familles y compris à celles qui ne payent pas d'impôt et qui ne bénéficient donc pas actuellement du quotient familial	42	28	33	<u>54</u>	48
- Ne se prononcent pas	3	2	2	-	2
TOTAL.....	100	100	100	100	100

La solution à privilégier concernant la politique familiale

	Le maintien du système actuel du quotient familial (%)	La mise en place d'un nouveau système (%)	Nsp (%)
ENSEMBLE	55	42	3
SEXE DE L'INTERVIEWE(E)			
Homme	55	43	2
Femme	56	41	3
AGE DE L'INTERVIEWE(E)			
Moins de 35 ans	60	40	-
18 à 24 ans	56	43	1
25 à 34 ans	63	37	-
35 ans et plus	54	43	3
35 à 49 ans	56	42	2
50 à 64 ans	54	42	4
65 ans et plus	50	44	6
PROFESSION DE L'INTERVIEWE(E)			
Artisan ou commerçant	63	32	5
Profession libérale, cadre supérieur	70	28	2
Profession intermédiaire	65	33	2
Employé	46	54	-
Ouvrier	50	48	2
Retraité	51	44	5
Autre inactif	55	43	2
STATUT DE L'INTERVIEWE(E)			
Salarié du secteur privé	58	41	1
Salarié du secteur public	55	42	3
Indépendant sans salarié / Employeur	63	32	5
REGION			
Région parisienne	60	38	2
Nord est	51	46	3
Nord ouest	49	46	5
Sud ouest	54	45	1
Sud est	62	36	2
CATEGORIE D'AGGLOMERATION			
Communes rurales	52	44	4
Communes urbaines de province	56	42	2
Agglomération parisienne	61	37	2
RELIGION			
Catholique	57	40	3
Catholique pratiquant	62	35	3
Catholique non pratiquant	55	42	3
Autre religion	50	48	2
Sans religion	55	43	2
PROXIMITE POLITIQUE			
Gauche	45	51	4
LO / NPA	53	42	5
Front de Gauche	43	51	6
Parti Socialiste	43	55	2
Europe Ecologie - Les Verts	47	47	6
Mouvement Démocrate - Modem	69	26	5
Droite	66	33	1
UMP	73	27	-
Front National	50	49	1
Aucune formation politique	50	46	4
VOTE A L'ELECTION PRESIDENTIELLE 2007 (1er tour)			
Olivier Besancenot (*)	44	51	5
Ségolène Royal	43	55	2
François Bayrou	58	39	3
Nicolas Sarkozy	71	28	1
Jean-Marie Le Pen	55	44	1

(*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs